



LE COMITÉ DE JUMELAGE DE MOYENNEVILLE VOUS CONVIE À UNE

# BELOTE

## MOYENNEVILLE

### SAMEDI 7 OCTOBRE

**Salle des Fêtes**

**Début du jeu : 14<sup>h</sup>00**

**Inscriptions à partir de 13<sup>h</sup>00**

**18 € par équipe**

**Filets garnis—Nombreux autres lots, 1 lot à chaque joueur**

Petite restauration et buvette sur place

## CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs pour les vacances de la Toussaint sera ouvert du 23 octobre au 3 novembre 2017, avec cantine.

Pour plus de renseignements, merci de contacter directement la directrice, Céline, au 03.44.86.87.61.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent auprès de Céline, dossier téléchargeable sur le site internet de Moyenneville : [moyenneville.fr](http://moyenneville.fr).

**ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITE!!**

## PASS'SPORTS

Le Conseil Départemental a mis en place le Pass'Sports qui permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'une réduction de 15 € sur le prix de la cotisation d'inscription dans un club sportif de l'Oise (licence et adhésion), dans la limite de 2 licences souscrites auprès de fédérations sportives différentes.

Le Pass'Sports 2017/2018 est d'ores et déjà téléchargeable sur le site [www.oise.fr](http://www.oise.fr)



## A.M.E. – De Postřelmov 2017 à Willingham 2018

Une petite délégation de 13 personnes de Moyenneville s'est rendue à Postřelmov du 25 au 28 août dernier pour le rendez-vous annuel des 3 communes jumelées. Nous y avons retrouvé nos amis anglais de Willingham (26 personnes).

Accueil comme d'habitude très chaleureux dans les familles tchèques, visite du site de la bataille d'Austerlitz, soirée dansante costumée, jeux olympiques d'hiver (en plein été bien sûr) furent quelques temps forts de ce weekend très dense et très réussi.

En 2018 nous serons accueillis en Angleterre à Willingham-by-Stow du 13 au 16 juillet (peut-être faudra-t-il emmener quelques bonnets phrygiens ?)

D'ici là la vie associative continue :

- Concours de belote à la salle des fêtes le samedi 7 octobre à 14h00 (venez jouer, ou donner un coup de main logistique)

- Vente de cases pour la tombola de fin d'année à partir du 20 octobre

- Réunion avec tous les membres (et celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'association) le vendredi 24 novembre à 18h00

- Tirage de la tombola de fin d'année le vendredi 8 décembre (lots = Champagne et dinde)

- Assemblée générale de l'A.M.E. le vendredi 12 janvier à 19h00 (buffet et galette)

Envie de partager, connaître ou approfondir sa connaissance d'autres cultures, voyager, savourer des mets et breuvages locaux, l'A.M.E. est un moyen simple, convivial, économique, et surtout c'est dans votre village. Il n'est pas nécessaire de parler anglais ou tchèque pour prendre part aux activités associatives et de jumelage.

Alors rejoignez-nous vite !



Envie de partager un moment sportif convivial ?

Rejoignez-nous tous les mercredis de 20h à 21h dans la salle des fêtes de Moyenneville pour des chorégraphies de danse simples et rythmées sur des musiques actuelles !

**Adultes** : 60 € de cotisation à l'année.

**Enfants de 12 à 16 ans** : 30 € l'année.

2 séances d'essai possibles.  
N'hésitez pas !!!

**Rejoignez-nous !**



Le Club de l'Aronde rassemble les aînés les 2emes et 4emes mardis du mois, à la salle des associations, de 14h00 à 18h00, autour d'un café et de jeux de sociétés.

**Ambiance conviviale assurée! N'hésitez pas à les rejoindre!**

La prochaine réunion du Comité des Fêtes aura lieu le **JEUDI 19 OCTOBRE 2017** à 19h00  
Salle des Associations à Moyenneville : toutes les personnes qui souhaitent participer à l'animation de la commune sont les bienvenues!

#### **RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Nous vous rappelons que le Syndicat d'Assainissement de Moyenneville Neufvy et Wacquemoulin a rendu obligatoire les diagnostics de conformité dans le cas d'une vente immobilière : même si votre installation était conforme à la mise en service, il se peut que vous ayez fait des travaux qui ont pu avoir un impact sur la conformité : notamment, la présence d'évent est obligatoire! Ne pas confondre la présence d'un évent avec un clapet anti-retour : le 1<sup>er</sup> est obligatoire quand le 2<sup>nd</sup> ne l'est pas!

Par ailleurs, nous vous remercions d'être vigilant et de ne pas jeter dans vos toilettes de lingettes ou tampons, même si les fabricants indiquent que cela est possible .

MAIRIE DE MOYENNEVILLE Téléphone : 03 44 42 23 12 Télécopie : 09 71 70 57 24

Messagerie : [mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)

Site internet : [www.moyenneville.fr](http://www.moyenneville.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi de 9h30 à 11h30 - Mardi et jeudi de 17h30 à 19h00



## INFORMATIONS COMMUNALES



Si vous souhaitez recevoir les informations communales par mail, merci d'adresser un mail à la mairie : [mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous propose de les retrouver à l'occasion de différentes manifestations qu'elle organise :

- **Bébés lecteurs** : le 20 octobre et le 24 novembre 2017, de 9h30 à 11h00
- **Atelier cousu collé** : le 20 octobre et le 29 novembre 2017, de 20h00 à 21h30
- **Atelier chocolat** : le 2 décembre 2017 à 10h00
- **Après midi Contes de l'hiver** : le 13 décembre de 14h00 à 15h00



Merci de votre présence pour ces moments de convivialité

**NEUFVY SUR ARONDE**  
**JEUDI 28 SEPTEMBRE - 18H00**

1h49 - Film d'animation des Studios Disney Pixar

**+ 20H00 SALES GOSSES**  
1h28 - Comédie de Frédéric Quiring

**SALLE DU JEU DE PAUME**

TARIFS : Adultes 4 € - Enfants 3 €

### CINE RURAL A NEUFVY SUR ARONDE

- Jeudi 28 septembre, à 18h00 : **CARS 3**
- Jeudi 28 septembre à 20h00 : **SALES GOSSES**

**NEUFVY SUR ARONDE**  
**JEUDI 28 SEPTEMBRE - 20H00**

1h28 - Comédie de Frédéric Quiring

**+ 18H00 CARS 3**  
1h49 - Film d'animation des Studios Disney Pixar

**SALLE DU JEU DE PAUME**

TARIFS : Adultes 4 € - Enfants 3 €

### DATES A RETENIR :

- ⇒ 28 septembre 2017 : Ciné Rural à Neufvy sur Aronde
- ⇒ 7 octobre 2017 : belote organisée par l'AME
- ⇒ 19 octobre 2017 : Réunion du Comité des Fêtes
- ⇒ 20 octobre 2017 : Bébés lecteurs et atelier Cousu Collé
- ⇒ 23 octobre 2017 : Ouverture de l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme de Moyenneville

**COMMUNE DE MOYENNEVILLE**

—

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

—

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

—

Par arrêté en date du 18 septembre 2017, le Maire de Moyenneville a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur Daniel MORTELECQ, président honoraire de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera en mairie de Moyenneville **du lundi 23 octobre 2017 au samedi 25 novembre 2017** aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, soit le lundi de 9h30 à 11h30, et les mardi et jeudi de 17h30 à 19h00.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Moyenneville le lundi 23 octobre 2017 de 15h00 à 17h00, le jeudi 09 novembre 2017 de 17h00 à 19h00, et le samedi 25 novembre 2017 de 10h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Moyenneville (sur support papier et sur un poste informatique), et sur le site internet [www.moyenneville.fr](http://www.moyenneville.fr)

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie (149 rue de Gournay, 60190 MOYENNEVILLE), ou par voie électronique ([mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)); le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Moyenneville aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an, et seront publiés sur le site internet [www.moyenneville.fr](http://www.moyenneville.fr)

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

**Le Maire : Didier LEDENT**

